

# MEDIAPART : le journal

## Le cercle de jeux Concorde dépose son bilan

21 Mar 2008 Par **Fabrice Lhomme**

---

Rouvert à la fin de l'année 2006, le cercle Concorde, situé rue Cadet à Paris (IXe), n'aura pas fonctionné longtemps. Selon nos informations, le cercle de jeux, empêtré dans une enquête judiciaire qui l'avait contraint à fermer ses portes en novembre 2007, vient de déposer son bilan. Le tribunal de commerce de Paris, saisi du dossier, devrait logiquement prononcer la liquidation judiciaire de l'établissement à brève échéance.

Le cercle Concorde semblait condamné par les développements de l'enquête menée, à Marseille, par les juges Charles Duchaine et Serge Tournaire. Soupçonné d'être devenu au fil des mois le repaire de truands désireux de blanchir leurs fonds, le cercle Concorde aurait suscité des appétits à l'origine de plusieurs règlements de comptes dans le milieu corso-marseillais.

Pour les enquêteurs, le cercle était tenu par un banquier suisse, François Rouge, et un homme d'affaires corse, Paul Lantieri. Si le premier a été arrêté, le second, activement recherché, est toujours dans la nature... Les deux hommes auraient eu recours aux services de l'ex-gendarme Paul Barril – mis en examen et brièvement incarcéré – pour se protéger des velléités de familles corses, les Raffali et les Federicci, désireuses de mettre la main sur l'établissement.

L'affaire a même entraîné la chute de Roland Cassone, l'un des hommes les plus craints du sud de la France, qui aurait tenté de jouer les intermédiaires entre le duo Rouge-Lantieri et les Raffali. Officiellement retraité, cet homme de 63 ans, inscrit au fichier du grand banditisme en dépit d'un casier judiciaire quasiment immaculé, est incarcéré depuis décembre 2007 pour « *blanchiment* », « *association de malfaiteurs* » et « *détention d'armes* ». Son neveu, lui-même fiché au grand banditisme, a été interpellé par l'antigang mardi dernier dans la même affaire.